

Votre Bilan de Compétences



DISTANCIEL et **ou** **PRÉSENTIEL**



par le Leader de la Formation continue des salariés en Île-de-France

« Mener un travail de réflexion sur votre parcours professionnel et ses perspectives. »

Expertise Conseil
Bilan, Formation & VAE

Premier entretien GRATUIT
sans engagement

Sept centres agréés
en Île-de-France



éligible au
CPF*



- 1 Cergy-Pontoise
- 2 Evry
- 3 Paris
- 4 Saint-Denis
- 5 Versailles
- 6 Boulogne
- 7 Noisy-le-Grand



Faire le point sur votre parcours



Analyser vos compétences



Préparer votre reconversion professionnelle



Renforcer ou concrétiser votre projet professionnel ou projet de formation

Informations & Rendez-vous
Contactez-nous, par téléphone, du lundi au vendredi à partir de 9h.

01 44 78 86 15

bdc@cnam-iledefrance.fr

Contact : Sandie Lesueur

*Compte Personnel de Formation

Un accompagnement de 24 heures dont 16 à 18 heures d'entretiens individuels en face à face et 8 heures de travail personnel, réparties sur 2 ou 4 mois en moyenne. Un suivi de 6 mois est réalisé après la fin du Bilan.



Sara, 29 ans,

Journaliste
Financement individuel

« Grâce au Bilan de Compétences, j'ai repris confiance en moi et réussi ma reconversion professionnelle. »



Jacques, 56 ans,

Directeur commercial
Financement Employeur

« Clarifier mes atouts et mes aspirations m'a donné les clefs pour accéder à un poste de Directeur. »



Pauline, 43 ans,

Chef de projet
Financement CPF

« Bilan bénéfique : j'ai changé de poste, obtenu plus de responsabilité et me sens mieux dans mon travail. »

éligible au
CPF*

Le **Bilan de Compétences** vous permet de faire le point sur votre **parcours**, d'analyser vos compétences afin de préparer sereinement une **reconversion professionnelle** ou une **évolution de carrière**.

Avec l'aide d'un.e consultant.e professionnel.le, d'une méthode et d'outils, vous pouvez **identifier** et **valoriser vos compétences professionnelles et personnelles**, **analyser vos aptitudes et motivations**, **dégager des pistes d'évolution** et prendre des décisions. La conduite de nos bilans de compétences se fait à partir d'entretiens individuels et personnalisés.

C'est une démarche accompagnée en vue de **maîtriser votre devenir professionnel** tout en l'inscrivant dans la réalité socio-économique.

Pour tout salarié

Justifiant d'au moins cinq ans d'expérience.

Un déroulement en trois phases :

- 1 Phase préliminaire GRATUITE**
Comprendre la démarche (conditions et moyens) et définir vos besoins et objectifs.
- 2 Phase d'investigation**
Pour identifier et analyser vos aptitudes, motivations et centres d'intérêt.
- 3 Phase de conclusion**
Synthèse matérialisée par un dossier écrit : plan d'action, atouts, suivi.

Financement

Nous vous accompagnons dans la constitution de votre dossier de financement. Contactez-nous !

- **Par l'employeur**
avec le plan de formation de votre entreprise

OU

- **Par un CPF**
à l'initiative du salarié, dans le cadre du «Compte Personnel de Formation»

OU

- **Individuel**